

# Ville de Montréal COMMUNIQUÉ INTERNE

<b>Destinataires :</b>	<b>Provenance :</b>	<b>Objet :</b>	<b>Publication :</b>
Tout le personnel	Cabinet du maire et du comité exécutif	PTI 2004-06 : projets d'investissement de 1,675 milliard de dollars pour améliorer la qualité de vie	Le 27 nov. 2003

## **Programme triennal d'immobilisations de 2004-2006 : des projets d'investissement de 1,675 milliard de dollars pour améliorer la qualité de vie des Montréalais**

**Montréal, le 27 nov. 2003** - Le président du comité exécutif, M. Frank Zampino, a présenté aujourd'hui le Programme triennal d'immobilisations (PTI) de 2004-2006 de la Ville de Montréal. Ce PTI prévoit des projets d'investissement de 1,675 milliard de dollars au cours des trois prochaines années, dont 592,4 millions dès 2004. Sur la période triennale, ces dépenses d'immobilisations sont en hausse de 5,4 %, par rapport au PTI de 2003-2005, alors qu'elles sont en hausse de 6,5 % sur une base annuelle, en comparant 2004 à 2003.

Dans ce nouveau PTI, les services disposeront de 1,030 milliard de dollars sur trois ans, dont 348,9 millions en 2004, tandis que les arrondissements se partageront 644,5 millions sur trois ans, dont 243,5 millions en 2004. Plusieurs des projets qui seront mis en œuvre grâce à ces fonds sont issus du Sommet de Montréal, ce grand exercice de réflexion et de consultation qui a eu lieu en juin 2002.

« Le PTI de 2004-2006 témoigne bien de l'importance que nous accordons à la qualité de vie des Montréalais et Montréalaises des quatre coins de l'île. C'est avec cet objectif en tête que nous avons donc invité les arrondissements et les services à établir un ordre de priorité et à réaliser des projets d'investissement. Ces projets contribueront à maintenir les infrastructures municipales en bon état, à aménager de nouvelles installations collectives et à favoriser le développement du territoire. En somme, ils répondent aux attentes de la population », a fait valoir Frank Zampino.

Près de 75 % des sommes prévues au PTI de 2004-2006 seront également dédiées à des projets dits de protection. C'est pourquoi des enveloppes seront notamment réservées à la réfection des infrastructures routières (461,5 millions de dollars pour la période triennale, dont 147,8 millions en 2004), pour les infrastructures souterraines et les infrastructures liées à l'eau (392,3 millions de dollars pour la période triennale, dont 112,3 millions en 2004) ainsi que pour la réfection des bâtiments administratifs, communautaires et récréatifs (132,5 millions de dollars pour la période triennale, dont 64,8 millions en 2004).

« Cette décision nous permet de protéger notre patrimoine collectif, en favorisant la réhabilitation et l'amélioration des infrastructures existantes. Nous agissons une fois de plus dans le plus grand intérêt des Montréalais et Montréalaises », a souligné le président du comité exécutif.

### **Des projets d'envergure**

Au nombre des projets d'envergure que les arrondissements et les services mettront en œuvre par l'entremise du PTI de 2004-2006, on remarque entre autres :

- la réhabilitation des infrastructures dédiées à la gestion de l'eau : aqueduc, usines de production et de traitement de l'eau (287,4 millions sur trois ans);
- l'acquisition et la valorisation d'équipements culturels (30 millions sur trois ans);
- la mise en place du quartier des spectacles (22,1 millions sur deux ans);

- le réaménagement du parc du Mont-Royal (13,9 millions sur trois ans);
- l'acquisition d'espaces naturels d'envergure (36 millions sur trois ans, dont 12 millions en 2004);
- la construction d'une bibliothèque et d'un centre communautaire dans Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce (9,5 millions sur trois ans);
- l'agrandissement du centre communautaire Rolland dans Montréal-Nord (8,3 millions sur deux ans);
- la modernisation du centre Père-Marquette dans Rosemont–La Petite-Patrie (6 millions sur trois ans, dont 4,7 millions en 2004);
- la construction d'un centre communautaire pour la communauté chinoise dans Ville-Marie (2,9 millions sur deux ans);
- le développement résidentiel et industriel du site Angus dans Rosemont–La Petite-Patrie (6,5 millions \$ sur trois ans);
- le réaménagement de l'échangeur du Parc–des Pins, dans le Plateau-Mont-Royal (20,2 millions sur trois ans);
- la poursuite des travaux de réfection et d'amélioration du tunnel Atwater dans le Sud-Ouest (9,6 millions sur deux ans);
- la mise en place des mesures d'atténuation de la circulation liées au réaménagement de la rue Notre-Dame dans l'est de Montréal (14,8 millions au total, dont 4,6 millions au PTI 2004-2006).

Les projets d'investissement prévus au PTI de 2004-2006 seront financés à 65 % par des emprunts à la charge de la Ville de Montréal, dans le respect de l'objectif de stabilisation de la dette. Les contributions des partenaires financiers de la Ville, notamment du gouvernement du Québec, du gouvernement du Canada et d'investisseurs privés, et les profits générés par les activités commerciales de la Commission des services électriques et d'Hydro Westmount représenteront près de 25 % du financement de ces projets. La différence, soit un peu plus de 10 %, sera assumée par des paiements au comptant ou des affectations de surplus.

« Le Programme triennal d'immobilisations de 2004–2006 renferme plus que des chiffres ou des enveloppes attribuées à des projets. Il nous permet, en fait, d'établir une vision d'avenir pour Montréal, tout en répondant aux besoins particuliers des citoyens et citoyennes de tout le territoire », a conclu M. Zampino.